



« Pauvreté-Précarité 2015 »

Dossier de presse

Le Secours populaire appelle aux dons financiers : www.secourspopulaire.fr



Sommaire

Communiqué de synthèse	p3
Les permanences d'accueil, de solidarité et relais-santé du Secours populaire	p4
Le droit de s'alimenter	p5
Le droit de se soigner	p6
Le droit de se loger	p7
Le droit à l'éducation	p8
Le droit de pratiquer une activité sportive	p9
Le droit d'accéder aux loisirs et à la culture	p10
Le droit de partir en vacances	p11
Le droit de s'exprimer et de s'associer	p12
Valoriser les personnes accueillies : une priorité	p13
Les grands rendez-vous de la campagne	p14
Les partenaires de la campagne « Pauvreté-Précarité 2015 »	p15
Fiche d'identité du Secours populaire français	p16
Appel à la solidarité	p17

Communiqué de synthèse

Après la « Journée mondiale des oubliés des vacances », qui a réuni 70 000 personnes sur le Champ-de-Mars le 19 août dernier, point d'orgue de la campagne « Vacances » menée par le Secours populaire français, l'association reste mobilisée pour lutter contre l'exclusion et la précarité, qui ne connaissent pas de saison.

L'évolution de la pauvreté en France suit une tendance préoccupante, les témoignages recueillis dans les permanences d'accueil, de solidarité et relais-santé du Secours populaire le confirment au quotidien. Les bénévoles assistent à l'explosion des demandes d'aides. Hommes, femmes, enfants, jeunes, retraités, étudiants, travailleurs ou sans-emplois, à présent personne n'est épargné.

En septembre, l'association lance sa campagne « Pauvreté-Précarité » et multiplie les initiatives solidaires pour venir en aide aux personnes les plus précaires, notamment en direction des enfants, premières victimes de l'exclusion. Fidèle à sa devise « Tout ce qui est humain est nôtre », le SPF intensifie aussi sa solidarité en faveur des migrants et des réfugiés.

Aujourd'hui, la précarité s'enracine en France : Julien Lauprêtre, président du Secours populaire français parle d'un véritable « raz-de-marée de la misère ».

En 2014, les permanences d'accueil, de solidarité et relais-santé du Secours populaire ont permis à 2 737 300 personnes démunies de trouver soulagement, aide réelle et écoute chaleureuse. Parmi celles-ci, près de la moitié sont des enfants et des jeunes. Chaque jour, les 80 000 bénévoles de l'association rivalisent d'imagination pour venir en aide à ces enfants, tant sur le plan alimentaire que sur l'accès à la santé, au logement, à l'éducation, aux sports, aux loisirs, à la culture, aux vacances, etc.

Au Secours populaire, la solidarité est proposée dans le respect de la dignité de la personne et le refus de l'assistanat. Dans cette démarche, les personnes aidées sont invitées à s'exprimer, à montrer l'étendue de leurs compétences et savoir-faire et à participer aux actions de l'association. Avec le mouvement « copain du Monde », les enfants sont également appelés à devenir des acteurs de la solidarité, en France et dans le monde.

Gérard Klein est le parrain de la campagne « Pauvreté-Précarité 2015 », il appelle à la solidarité :



Photo : Ninon Klein

« Le Secours populaire compte sur moi et moi je compte sur vous ! Modestement je vais donner, comme vous, un coup de main au Secours populaire. Modestement, oui, chacun à son échelle pour aider les enfants privés de vacances, pour soutenir ceux qui sont sans travail, sans argent, sans espoir, sans rêves... On va tous s'y mettre et on va faire le maximum, ça vaut la peine ! On est d'accord : ils comptent sur nous ! »

La précarité s'est installée durablement, comme les chiffres du baromètre Ipsos-SPF 2015 le montrent. 87% des interviewés considèrent que les risques que leurs enfants subissent un jour la pauvreté sont plus élevés qu'ils ne l'étaient pour leur génération. 58% des enfants sondés ont peur de devenir pauvre un jour. Ils ne sont cependant pas résignés, puisque 78% d'entre eux ont exprimé leur volonté d'agir pour aider les personnes en situation de pauvreté.

Mardi 8 septembre, le Secours populaire a rendu public les résultats de la nouvelle édition du baromètre Ipsos-SPF sur la perception de la pauvreté par les Français et les Françaises, et d'un sondage « les enfants et la pauvreté ».

Résultats complets sur : www.secourspopulaire.fr

Les permanences d'accueil, de solidarité et relais-santé du Secours populaire

Les 1 256 permanences d'accueil, de solidarité et relais-santé du Secours populaire français, sont des lieux de vie et de solidarité. Les bénévoles accueillent, prennent le temps d'écouter, puis orientent et informent. Ils répondent aussi aux urgences des personnes en difficulté qui ont besoin d'un soutien matériel et d'une main tendue pour sortir de l'impasse. Ensuite, il s'agit de proposer un accompagnement sur le plus long terme, lorsque la situation l'exige.



Rencontre dans une permanence d'accueil à Reims – F.Roudière

Les permanences d'accueil, de solidarité et relais-santé offrent un cadre convivial et chaleureux où les personnes en situation de précarité peuvent parler de leurs difficultés, et cela en toute confidentialité et dans le respect de la dignité de chacun. Les bénévoles tentent de répondre aux besoins les plus pressants comme une aide alimentaire, vestimentaire ou encore un hébergement d'urgence. Ensuite, ils orientent et accompagnent les personnes accueillies vers des organismes spécialisés et les aident à entrer en contact avec les administrations, tout en s'assurant qu'elles puissent avoir accès à l'ensemble de leurs droits. D'autres aides sont également proposées selon le contexte économique et familial comme l'insertion socio-professionnelle, l'accès aux vacances, à la culture, aux loisirs, aux sports, etc.

Au sein de ces espaces, les bénévoles mettent tout en œuvre pour permettre aux personnes accueillies de recréer du lien, sortir de l'isolement et retrouver confiance. La réciprocité et l'écoute sont les maîtres mots de l'accompagnement proposé aux personnes accueillies, dans une relation d'égal à égal avec les bénévoles. L'espoir en des jours meilleurs constitue le fondement de l'approche de ces publics aussi divers que fragilisés.

Le droit de s'alimenter

La précarité a un impact direct sur les comportements alimentaires des personnes qu'elle touche. L'accès à une nourriture saine, équilibrée et suffisante est primordiale au bon développement de l'enfant, de sa naissance à l'âge adulte. Une alimentation négligée engendre des problèmes de santé ponctuels ou chroniques. La faim peut également avoir des conséquences néfastes sur le parcours scolaire et l'intégration sociale des plus jeunes. L'accès à l'alimentation fait partie des missions du Secours populaire.



Libre-service alimentaire dans les Yvelines, 2014 – M.Dupont

L'aide alimentaire est l'indispensable porte d'entrée vers un accompagnement global. Au-delà de la distribution alimentaire, la mise en place de « libres-services » se multiplie dans les territoires. Les personnes aidées peuvent ainsi conserver autonomie et dignité dans les moments difficiles, elles peuvent choisir parmi les denrées proposées.

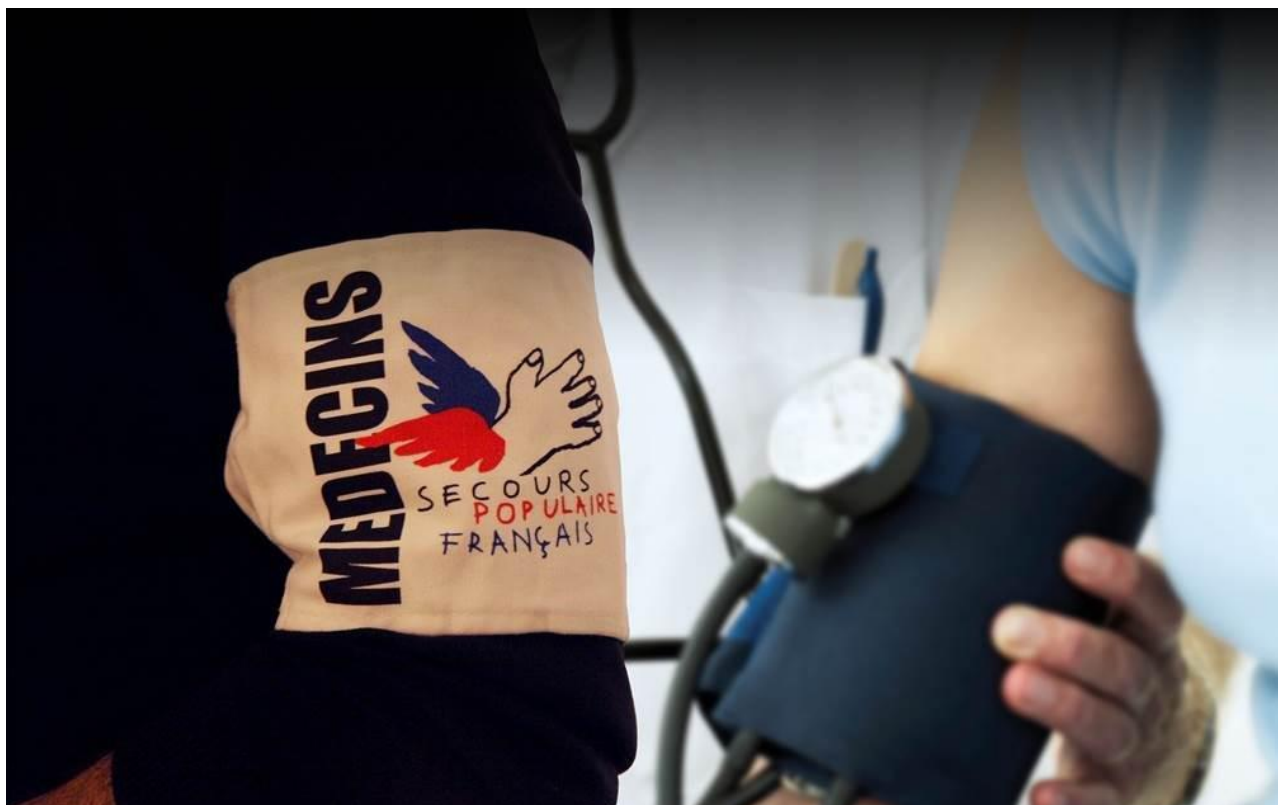
Le SPF sensibilise les personnes à une meilleure nutrition

Au sein du « libre-service », les familles trouvent un véritable espace d'accueil et d'échange fondé sur la réciprocité et l'écoute. Ce passage constitue également un moment propice pour être sensibilisé aux questions liées à l'équilibre nutritionnel. Ainsi, des ateliers « cuisine » sont organisés, animés aussi bien par les bénévoles que les personnes aidées elles-mêmes, afin d'échanger autour des pratiques culinaires de chacun et de susciter l'envie de cuisiner malgré le manque de moyens.

En 2014, le Secours populaire a soutenu 1 659 400 personnes sur le plan alimentaire.

Le droit de se soigner

Un Français sur cinq retarde ses soins ou y renonce totalement*. Les enfants de familles en situation de précarité rencontrent des difficultés d'accès aux soins. Le Secours populaire, en sa qualité de généraliste de la solidarité, intervient dans ce domaine.



6 812 « Médecins du SPF », des bénévoles professionnels de santé

Dans les permanences d'accueil, de solidarité et relais-santé du Secours populaire, les personnes accueillies peuvent exposer leurs difficultés et l'association se tient à leurs côtés afin qu'ils puissent accéder à une protection sociale, une mutuelle, et se faire soigner. Ainsi, les bénévoles et le réseau des « Médecins du Secours populaire » orientent les familles vers des structures de santé adaptées à leurs besoins et jouent le rôle de médiateurs pour l'obtention de droits. Les accueils santé de l'association sensibilisent notamment le public sur la prévention et le dépistage de certaines pathologies, ainsi que sur la contraception ou l'équilibre alimentaire.

* Centre d'études et de connaissances sur l'opinion publique

Mercredi 7 octobre : COLLOQUE « PRÉCARITÉ, PAUVRETÉ ET SANTÉ »

Le Secours populaire français et l'Académie Nationale de Médecine organisent, avec le soutien de la Fondation GSK, un colloque sur les inégalités sociales de santé, largement analysées et débattues. Les personnes précaires présentent des profils sanitaires préoccupants. Ces situations soulèvent des problématiques qui vont au-delà de celles des inégalités de santé et du constat du renoncement aux soins. Des réponses spécifiques peuvent et doivent leur être apportées, des solutions existent. Elles reposent en partie sur la mise en œuvre des connaissances acquises par les associations.

De 9h30 à 17h30, à l'Académie Nationale de Médecine (16 rue Bonaparte, 75 006 Paris).

En 2014, le SPF a soutenu 90 300 personnes sur l'accès aux soins ou à la prévention.

Le droit de se loger

Avoir un logement, c'est vivre dignement, avoir une adresse, être établi et nouer des relations de voisinage. L'instabilité des situations d'hébergement constitue un frein majeur au développement de l'enfant, portant atteinte à ses capacités de concentration ainsi qu'à l'assiduité en classe. De l'absence de domicile aux logements insalubres ou sur-occupés, qui n'offrent que peu de tranquillité et d'intimité, les problématiques liées au logement nécessitent un accompagnement transversal et adapté, proposé par les bénévoles du Secours populaire.



Famille hébergée à l'hôtel à Lille, 2014 – M.Dupont

Les dépenses liées au logement, à l'énergie et à l'eau, pèsent de plus en plus lourdement sur les budgets des ménages français. A ce titre, les personnes aidées par le Secours populaire connaissent souvent des difficultés pour honorer les factures, se maintenir dans un logement voire même y accéder en premier lieu. Des dispositifs adaptés sont déployés par l'association, de l'hébergement d'urgence à la médiation, en passant par l'accompagnement sur les droits et le soutien à l'amélioration des conditions de vie.

Lutter contre la précarité énergétique

Dans le cadre d'une convention nationale avec EDF, qui renforce les passerelles entre les fédérations du Secours populaire et les pôles solidarité de l'entreprise, les bénévoles de l'association accompagnent activement les ménages en situation de précarité énergétique. De la prévention des situations d'endettement à la sensibilisation aux bonnes pratiques, en passant par l'accès aux tarifs sociaux, éviter la coupure demeure une priorité.

En 2014, le Secours populaire a aidé 57 800 personnes à se maintenir dans un logement ou à y accéder.

Le droit à l'éducation

Parce que les enfants issus de familles en situation de précarité ne bénéficient pas des mêmes conditions de vie et donc des mêmes chances de réussite à l'école que les autres, le Secours populaire leur propose un accompagnement éducatif et scolaire tout au long de l'année.



Activités d'accompagnement scolaire animées par des bénévoles du Secours populaire, 2012 – JF.Leray

Les bénévoles de l'association suivent chaque semaine des enfants et des jeunes dans leur scolarité, en les aidant à réviser leurs leçons et à faire leurs devoirs. Deux formes d'accompagnement scolaire sont proposées : l'accompagnement scolaire collectif ou l'accompagnement scolaire à domicile. De plus, en accord avec les parents, les bénévoles organisent régulièrement des sorties (cinémas, musées, spectacles, visites de monuments). Il s'agit de moments qui contribuent à instaurer une relation de confiance entre les parents, l'enfant et l'accompagnant.

Savoir lire, écrire et compter est un enjeu majeur. Cependant, les inégalités sociales freinent l'accès aux savoirs des personnes les plus démunies. Par ailleurs, la communication entre l'école et les parents en situation de précarité est souvent difficile. Le Secours populaire favorise l'accès aux connaissances afin qu'enfants et adultes puissent apprendre, s'épanouir et participer à l'évolution de la société dans laquelle ils vivent. Des actions d'alphabétisation, de lutte contre l'illettrisme, d'accès aux savoirs de base pour les adultes sont mises en place.

En 2014, le SPF a soutenu 47 600 personnes sur l'accompagnement éducatif et scolaire, et la lutte contre l'illettrisme.

Le droit de pratiquer une activité sportive

La pratique sportive contribue au bien-être physique et moral de l'enfant, autour de valeurs collectives fortes, et participe au dépassement de soi. Le Secours populaire met l'accès aux sports au cœur de ses préoccupations.



Initiation au BMX sur le Tour de France dans le Morbihan, 2015 – JM.Rayapen

En développant l'accès à la pratique du sport, le Secours populaire défend l'idée que ce dernier est un formidable moyen d'expression, un vecteur de lien social, qui contribue à réduire les inégalités et permet aux enfants de s'épanouir. Ainsi, en pratiquant une activité sportive, l'enfant a le moyen de grandir sereinement tout en se sociabilisant avec d'autres enfants de son âge. Un grand nombre de partenaires se mobilisent avec l'association autour de l'accès au sport, comme Kinder avec son programme « Kinder + Sport », Amaury Sport lors du Tour de France, la Fédération Française de Cyclisme, la Ligue Nationale de Basket ou encore Espace Récréa qui offre des stages de natation.

Dimanche 20 septembre : LA RUN&BIKE SOLIDAIRE

La Fondation FDJ organise, au Bois de Boulogne, la « Run & Bike Solidaire », en partenariat avec le Secours populaire. 10€ seront reversés au SPF pour chaque inscription, ainsi qu'un 1€ par kilomètre parcouru de cette course en binôme, à pied et à vélo. L'argent collecté permettra d'offrir des licences sportives aux enfants qui n'ont pas les moyens de pratiquer un sport. En 2014, la « Run & Bike » avait permis d'offrir pour 50 000€ de licences sportives aux enfants aidés par le Secours populaire.

En 2014, le Secours populaire a soutenu 38 400 personnes sur l'accès aux sports. Des licences ont été offertes concernant 37 disciplines différentes, avec des pratiques qui sortent de l'ordinaire, de l'escalade au football américain, en passant par le tir à l'arc.

Le droit d'accéder aux loisirs et à la culture

La précarité, vécue par de nombreuses familles, entraîne souvent une coupure avec le monde extérieur : les activités sont trop onéreuses pour les budgets modestes, entièrement dédiés aux besoins prioritaires. Toute l'année, les bénévoles du Secours populaire organisent des sorties culturelles.



Atelier lecture lors de la Journée mondiale des oubliés des vacances à Paris, 2015 – J.Lumien

Agréé officiellement d'éducation populaire en 1983, le Secours populaire propose, grâce à de nombreux partenariats, des sorties culturelles à moindre coût : au cinéma, au musée, au théâtre, au cirque ou encore dans des salles de concert. Toute l'année, les bénévoles de l'association encouragent également les personnes aidées à participer à des ateliers : arts plastiques, théâtre, écriture, lecture, découverte du patrimoine, etc. Ces activités permettent de s'ouvrir au monde et à la connaissance mais aussi de partager et d'éveiller la curiosité.

Du 11 au 15 novembre : RECTO/VERSO - EXPOSITION ET VENTE AUX ENCHÈRES

Grâce au soutien de LVMH, la Fondation Louis Vuitton accueillera le projet *recto/verso* qui réunira les œuvres de plus de 200 artistes contemporains. L'accès à la culture figurant parmi les axes prioritaires de sa mission, l'association a souhaité initier, dans le cadre de ses 70 ans, un événement remarquable en invitant des artistes à faire œuvre de solidarité, favorisant la rencontre des personnes qu'elle accompagne avec l'art contemporain, avec des temps de visite et d'accompagnement spécialement aménagés. Cette exposition sera suivie d'une vente aux enchères dite « à l'aveugle » au profit du Secours populaire afin de développer l'accès à la culture des plus démunis.

En 2014, les initiatives d'accès à la culture et aux loisirs ont concerné 119 100 personnes.

Le droit de partir en vacances

Le Secours populaire français se mobilise pour que les personnes démunies puissent profiter de séjours loin de chez elles. Les vacances permettent aux personnes en difficulté de sortir de leur isolement, mais aussi aux familles de partager des moments forts et de renforcer leurs liens, tout en favorisant l'indépendance et l'autonomie des enfants.



Journée mondiale des oubliés des vacances à Paris, 2015 – J.Khrist

Pari(s) des solidarités réussi !

Le 19 août 2015, la « Journée mondiale des oubliés des vacances » a réuni à Paris, sur le Champ-de-Mars, 70 000 enfants et parents. Chasses aux trésors dans les rues de la capitale, pique-nique géant, flashmob et concert avec M. Pokora au pied de la tour Eiffel... un programme exceptionnel pour des enfants venus de toute la France et du monde entier. Une journée de rêve, rendue possible par le soutien des partenaires et l'implication de près de 10 000 bénévoles du Secours populaire.

De l'accompagnement à l'organisation de vacances en famille aux « Journées des oubliés des vacances », le Secours populaire met tout en œuvre pour offrir aux personnes accueillies des vacances, nécessaires à l'équilibre et à l'épanouissement de chacun, notamment des plus jeunes. Chaque année, de nombreux partenaires se rencontrent autour de ces activités, tels que l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances, le Comité Central d'Entreprise de la SNCF, la Fédération Française d'Aéronautique, Carrefour, etc.

En 2014, les actions d'accès aux vacances mises en place par le SPF ont permis le départ en vacances de 159 200 personnes, ce qui correspond à 369 000 journées de vacances.

Le droit de s'exprimer et de s'associer

La prise de parole, le témoignage et la faculté d'agir sont autant de mécanismes indispensables pour rompre l'isolement produit par la précarité et recréer du lien. Le Secours populaire français encourage les enfants et les jeunes accueillis à reprendre confiance et à se projeter dans l'avenir par l'action et la solidarité avec « copain du Monde ».



Village « copain du Monde » de Léchiagat – J.Lumien

Afin de permettre la pleine expression des droits des enfants, le Secours populaire encourage les jeunes à prendre part à l'élan de solidarité avec le mouvement « copain du Monde ». Qu'ils connaissent à titre personnel des situations de précarité ou non, tous les enfants sont invités à explorer leurs droits, mais également à devenir acteurs d'une solidarité qui dépasse les frontières. Mouvement d'enfants créé au sein du SPF en 1992, « copain du Monde » accompagne tout enfant qui souhaite pratiquer la solidarité.

Mondialiser la solidarité avec les villages « copain du Monde »

Pour les 70 ans du Secours populaire, près de 1 000 enfants de 70 nationalités différentes ont été accueillis dans 16 villages « copain du Monde » à travers toute la France. Le temps de vacances inoubliables, les enfants ont pu se rencontrer, apprendre les uns des autres, partager leurs expériences de vie et développer des moyens d'action pour faire vivre la solidarité dans le monde.

En 2014, le mouvement « copain du Monde » prend de l'ampleur, avec des milliers d'enfants impliqués et de nouvelles bases jetées pour mondialiser la solidarité dans toute la France mais aussi en Côte d'Ivoire, au Maroc, au Salvador, etc.

Valoriser les personnes accueillies : une priorité

Au Secours populaire français, la solidarité est proposée dans le respect de la dignité de la personne accueillie. Grâce à sa démarche d'éducation populaire et aux outils de recueil de témoignages, « Le dire pour agir », les personnes aidées peuvent s'exprimer sur leurs conditions de vie, leurs colères, leurs espoirs, leurs joies et réaffirmer leur parole, se positionner et se projeter.



Mère accueillie par le Secours populaire, 2013 – JM.Rayapen

La volonté d'impliquer est primordiale dans l'accompagnement mis en place avec la personne aidée. Ainsi, une reprise de confiance, en soi et en l'avenir, va de pair avec les soutiens concrets apportés. Dans cette optique, la démarche « Le dire pour agir » constitue un outil essentiel à disposition des bénévoles et des personnes aidées. La verbalisation de la situation de précarité et des difficultés rencontrées aide souvent à mieux faire face aux expériences douloureuses de la vie. La parole et l'écoute permettent une valorisation des vécus, pour des personnes le plus souvent confrontées au silence et à l'indifférence. Le Secours populaire propose aux personnes accueillies de participer activement. Leur présence, parmi les bénévoles, renforce le réseau. Les personnes aidées deviennent forces de proposition et de création, contribuent à l'évolution des pratiques de solidarités de l'association.

Samedi 17 octobre : JOURNÉE MONDIALE DU REFUS DE LA MISÈRE

« Pauvres mais pas que ! »

Plus que jamais, le Secours populaire donnera la parole à celles et ceux qui vivent des moments difficiles et qui se battent au quotidien pour s'en sortir. A travers la démarche d'expression portée par l'association, les personnes accueillies ne doivent plus être réduites à quelques mots, elles peuvent montrer l'étendue de leurs compétences et savoir-faire. Par exemple, elles sont « pauvres » mais diplômées, solidaires, courageuses, travailleuses ou encore polyglottes.

Les grands rendez-vous de la campagne

Mardi 8 septembre

Lancement de la campagne « Pauvreté-Précarité 2015 » : conférence de presse

Les résultats de la nouvelle édition du baromètre Ipsos-Secours populaire ainsi que ceux d'un sondage « les enfants et la pauvreté » seront dévoilés. Des enfants « copain du Monde » apporteront leurs témoignages sur leurs perceptions et les moyens d'agir contre la précarité.

➔ À partir de 9h, Secours populaire français, 9/11 rue Froissart - 75 003 Paris

Dimanche 20 septembre

« Run & Bike Solidaire »

La Fondation FDJ et son partenaire les Etoiles du Sport organisent, pour la deuxième édition consécutive, la « Run & Bike Solidaire » au profit du Secours populaire. Chaque kilomètre parcouru pendant la journée sera converti en dons par la Fondation d'Entreprise FDJ pour le Secours populaire français.

➔ Toute la journée, au Bois de Boulogne - 75 016 Paris

Mercredi 7 octobre

Colloque « PRÉCARITÉ, PAUVRETÉ ET SANTÉ »

Organisée par le Secours populaire et l'Académie Nationale de Médecine, avec le soutien de la Fondation GSK, cette rencontre a pour objet l'échange de réflexions et de pratiques autour des liens existants entre la pauvreté et la santé, dans une démarche de compréhension d'un enjeu majeur de notre société.

➔ De 9h30 à 17h30, à l'Académie Nationale de Médecine, 16 rue Bonaparte - 75 006 Paris

Vendredi 17 octobre

Journée internationale du refus de la misère

Braderie sur le campus de l'Université de Bourgogne, collectes alimentaires à Lille et à Alençon, semaine de mobilisation et collecte départementale dans le Puy-de-Dôme...

➔ Initiatives solidaires dans les fédérations du Secours populaire, partout en France

Du 11 au 15 novembre

Exposition recto/verso

Grâce au soutien de LVMH, la Fondation Louis Vuitton accueillera le projet *recto/verso*, qui réunira les œuvres de plus de 200 artistes contemporains. Cette exposition sera ponctuée de temps de visite et d'accompagnement spécialement aménagés pour les personnes aidées par le Secours populaire, et s'achèvera par une vente aux enchères dite « à l'aveugle » au profit de l'association, qui se déroulera le dimanche 15 novembre.

➔ Fondation Louis Vuitton, 8 avenue du Mahatma Gandhi - 75 016 Paris

20, 21 & 22 novembre

Assises nationales, européennes et mondiales de la solidarité

Le 35^{ème} Congrès de l'association réunira, à Marseille, près de 1 200 participants venus de la France entière mais aussi de plus de 70 pays. Evènement majeur de la vie associative du Secours populaire français, la manifestation se déroulera autour de la thématique : « Construisons ensemble les solidarités du 21^{ème} siècle ».

Toute l'actualité du Secours populaire sur www.secourspopulaire.fr

Les partenaires de la campagne « Pauvreté-Précarité 2015 »



Fiche d'identité du Secours populaire français

Né en 1945, le Secours populaire français est une association à but non lucratif, rassemblant des personnes de toutes opinions, conditions et origines qui souhaitent faire vivre la solidarité.

Le Secours populaire français soutient, dans l'esprit de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, aux plans matériel, sanitaire, médical et juridique, les personnes et leurs familles victimes de l'arbitraire, de l'injustice sociale, des calamités naturelles, de la misère, de la faim, du sous-développement, des conflits armés.

Pour le Secours populaire, la solidarité signifie agir en partenariat, dans le respect de la dignité des personnes, pour créer un vaste réseau d'entraide. Il rassemble des personnes de bonne volonté, enfants, jeunes, adultes, de toutes conditions, quelles que soient leurs opinions politiques, philosophiques ou religieuses, en veillant à développer avec elles la solidarité et toutes les qualités humaines qui y sont liées.

Le Secours populaire, c'est :

98 fédérations

663 comités

1256 permanences d'accueil, de solidarité et relais-santé

80 000 bénévoles/collecteurs/animateurs

1 031 868 donateurs

6812 « Médecins du SPF »

82 mécènes solidaires, au sein du Club des partenaires solidaires

2 737 300 personnes accueillies et aidées, en France, en 2014.

Profil des personnes aidées :

- 657 800 familles dont 235 900 familles monoparentales
- 362 600 personnes seules

Génération soutenues :

- 1 026 300 enfants
- 233 200 seniors
- 149 300 jeunes dont 25 000 étudiants

151 actions et programmes de solidarité menés avec 161 partenaires locaux de 65 pays du monde, en faveur de 532 390 personnes.

Nos publications

Convergence, magazine de la solidarité : 6 numéros par an

Convergence bénévoles, bimestriel des collecteurs-animateurs : 6 numéros par an

La lettre des partenaires solidaires, adressée tous les 2 mois aux partenaires

L'ensemble des publications, dans chaque département

Nos sites Internet

www.secourspopulaire.fr

www.copaindumonde.org

Retrouvez-nous sur Facebook, sur Twitter et partagez votre carré solidaire

www.carresolidaire.fr

Appel à la solidarité

Le Secours populaire français est une association reconnue d'utilité publique, déclarée Grande Cause nationale en 1991, agréée d'éducation populaire, détenant un statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations unies et membre du comité de la Charte.

Le Secours populaire est habilité à recevoir des dons et des legs.

Les personnes et les entreprises désirant soutenir les initiatives du Secours populaire peuvent devenir bénévoles ou adresser un don financier aux comités et fédérations du SPF dans tous les départements.

Secours populaire français

9/11, rue Froissart

BP 3303

75 123 Paris Cedex 03

T/ 01 44 78 21 00

www.secourspopulaire.fr

Le don ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 75% du montant du versement, dans la limite du plafond de 528€. Au-delà de ce plafond, la réduction est de 66% dans la limite de 20% du revenu imposable. Ainsi, par exemple, un don de 60€ revient en réalité à 15€.



Journée mondiale des oubliés des vacances à Paris, 2015 – P.Montary